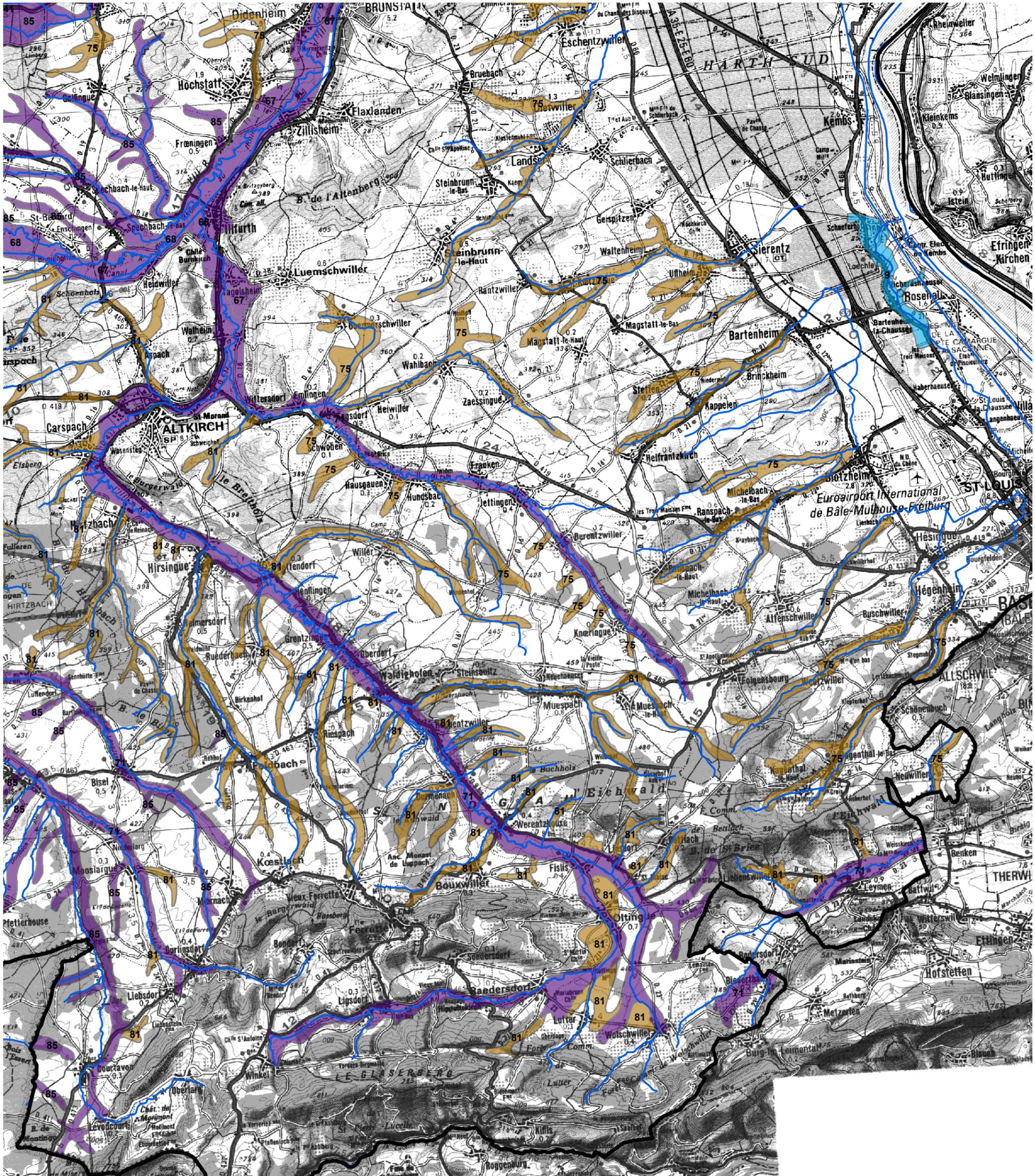
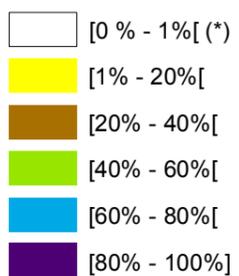


Zones potentiellement humides d'Alsace établies à partir des bases de données sur les sols au 1/100 000ème et 1/250 000ème  
Dalle F2



**Légende**

**% de surface des sols indicateurs de Zone Humide**



(\*) possibilité de zone humide non identifiable à cette échelle et avec les données disponibles

Une unité cartographique de sol regroupe un ou plusieurs types de sols dont on ne peut dessiner précisément la localisation mais dont on peut estimer l'emprise surfacique et qualifier l'engorgement. La présence prolongée d'eau est évaluée pour chaque type de sol et classée selon les classes d'hydromorphie du GEPPA conformément à l'arrêté du 24 juin 2008 modifié (version consolidée du 25 novembre 2009). Au final, c'est le pourcentage de surface de sols indicateurs de zone humide qui est représenté pour chaque unité cartographique de sol.

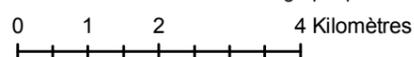
**AVERTISSEMENT :**

Toute interprétation à un niveau de précision plus élevé nécessite des investigations complémentaires  
**DOCUMENT NON OPPOSABLE**

résultats issus de la base de données au 1/250 000ème

principaux cours d'eau

000 numéro d'unité cartographique de sol



Sources : BDDsols 1/100 000ème - données issues des guides des sols d'Alsace (REGION ALSACE)  
BDDsols 1/250 000ème  
fonds cartographiques : SCAN 100® © IGN 2007, © DREAL Alsace  
Reproduction interdite  
Convention IGN-MEEDDM  
BD CARTHAGE®  
Réalisation ARAA - janvier 2010